

## LE SENS D'UNE CONFESSION COMMUNE DES PÉCHÉS

*« Les temps viendront où, pour apparaître avec quelque crédit devant les êtres humains, il sera nécessaire de justifier qu'on fut un être humain soi-même <sup>1</sup> ».*

### Introduction

Il en va des mots comme des épouvantails : certains font fuir. Essayez de glisser quelques expressions à connotation fortement religieuse (surtout chrétienne) au milieu d'une conversation avec des personnes qui n'en ont pas l'habitude, vous verrez alors vos auditeurs s'effaroucher et esquiver le sujet ou partir. Les mots « confession » et « péché » font assurément partie de ces mots-épouvantails. Devant la crainte qu'ils suscitent, je me suis fixé comme mandat de redonner à ces termes une couleur théologique et humaine.

### IX.1 Quelques jalons historiques

Dans le Nouveau Testament, les indications concernant la vie cultuelle des premières communautés chrétiennes sont assez rares. En particulier, aucune indication exhaustive n'est donnée sur la séquence « loi / confession des péchés / pardon ». Pourtant nombre de textes bibliques façonnent nos liturgies et nous y découvrons des traces d'exhortation demandant aux fidèles de se préparer au culte, en particulier en vue de participer à la sainte cène. Dans cette perspective, l'apôtre Paul (en I Co 11, 28) exhorte chacun à s'éprouver soi-même avant de prendre ensemble le repas du Seigneur.

La Didaché<sup>2</sup> (ou doctrine des douze apôtres) livre quant à elle de précieux renseignements sur la manière dont les premiers chrétiens devaient se comporter et donne également quelques indications sur les célébrations chrétiennes. Dans cet écrit, la confession des péchés est mise en lien avec la réconciliation requise pour pouvoir communier réellement. Deux passages de la Didaché indiquent la nécessité de se confesser : « Dans l'assemblée, tu confesseras tes fautes et tu n'iras pas à ta prière avec mauvaise conscience » (4, 14) ; en filigrane de cette exhortation, nous percevons le texte de Matthieu 5, 23-25 : « Quand donc tu vas présenter ton

---

1 Camille Lemonier, cité par Stefan Zweig, *Emil Vehaeren, sa vie son œuvre*, trad. Paul Morisse et Henri Chervez, Paris, Belfond, 1985 [1910], p. 196.

2 *La doctrine des Douze Apôtres (Didaché)*, trad. Willy Rordorf et André Tuilier, Paris, Cerf, coll. Sources chrétiennes 248bis, 1998, en particulier p. 165 et 193.

offrande à l'autel, [...] va d'abord te réconcilier avec ton frère ». En 14, 1 dans le cadre de recommandations disciplinaires, la Didaché insiste : « Le jour du Seigneur, une fois rassemblés, rompez le pain et rendez grâce après avoir confessé vos péchés afin que votre sacrifice soit pur » (14, 1).

Du point de vue historique, l'acte pénitentiel communautaire connaît ensuite une relative éclipse<sup>3</sup> et évolue de deux manières. D'une part, la confession des péchés se focalise sur la dignité des célébrants et de ceux qui les aident dans ce service. Dans ce contexte, nous trouvons de curieuses auto-accusations entre célébrants qui, dans la sacristie avant la célébration de la messe, se rappellent leur indignité. D'autre part, nous assistons à une individualisation de la confession des péchés dans le secret du confessionnal. Le fidèle avoue ses péchés au prêtre qui lui annonce un chemin de pénitence conférant l'absolution.

De fait, ce sont les Réformateurs qui ont réintroduit la séquence « loi / confession des péchés / absolution » dans le cadre du culte, même si l'élément « loi » est mobile : soit elle se trouve en tête de la triade, aune à laquelle mesurer nos attitudes et nos actions, soit elle se trouve en fin de triade pour baliser l'engagement à venir. Historiquement, la réintroduction de cette séquence vise à lutter contre les abus de la confession individuelle (entre un ecclésiastique et son paroissien) et à dénoncer l'abus de pouvoir accordé aux prêtres d'alors. Du point de vue théologique, le culte met en scène les rapports entre Dieu et les humains. Or pour Calvin, la confession de foi en Dieu implique de façon corrélative un certain regard sur l'être humain. Nous pouvons dire que la théologie de Calvin se construit comme une théologie du contraste. L'affirmation « Dieu est grand » implique l'aveu que « l'homme est petit et limité » ; Dieu majestueux et souverain met en lumière un homme soumis et empêtré dans ses passions ; Dieu bon révèle que l'homme est enclin au mal. Cette compréhension théologique induit une représentation particulière du culte et de la prière de confession des péchés. L'initiative du rassemblement dominical revient à Dieu et le culte consiste dans la reconnaissance de l'agir de la grâce de Dieu dans nos vies. Cette compréhension de la grâce, tout entière don de Dieu, conduit le chrétien à se mettre dans la posture de celui qui reconnaît être incapable par lui-même de faire le bien<sup>4</sup> et qui ne peut recevoir son salut que de Dieu. Pour Calvin, l'être humain est bien appelé à confesser son état de péché duquel découle une série de péchés. Mais cette représentation est devenue obsolète pour nombre de nos contemporains. La tentation existe non pas de biffer un ou deux mots des prières de confession des péchés, mais d'arracher carrément les pages concernant « l'acte de repentance ». Comment alors garder la substance de la théologie des Réformateurs, pour qu'elle soit plausible pour aujourd'hui ?

---

3 Voir : Communauté de travail des commissions de travail de liturgie, *Liturgie du dimanche pour le temps ordinaire. Notes explicatives*, Lausanne, Presses Centrales, 1986, p. 5-10.

4 Voir Jean Calvin, « La forme des prières ecclésiastiques, avec la manière d'administrer les Sacrements, et célébrer le mariage, et la visitation des malades », in (Œuvres, édition établie par Francis Higman & Bernard Roussel, Paris, Gallimard, 2009, p. 275-276.

## IX.2 Petite apologie de la confession des péchés

Il est temps maintenant d'expliquer pourquoi accoler « petite » au mot « apologie ». Un culte ne peut se vivre que s'il entre culturellement en dialogue avec le monde d'aujourd'hui. Le maintien de la confession des péchés ne peut se défendre sur le mode d'une reprise rigide du vocabulaire et des représentations forcément datées et connotées religieusement. Dans la règle, la célébration chrétienne se doit de garder cet aspect de la confession des péchés, mais il est nécessaire de l'adapter. En ce sens, cette apologie ne peut être que petite.

Nous devons commencer par nous défaire d'une illusion : celle de l'immédiateté du langage. En effet, le langage et les représentations qu'il véhicule ne sont pas immédiats. Nous accédons à la vie spirituelle par le truchement d'une culture et cette dernière se compose de codes, de signes et de symboles à comprendre et à interpréter. Le défi consiste donc à trouver des équivalents dynamiques pour dire en d'autres mots la même réalité. Cette recherche d'équivalents ne peut cependant évacuer complètement le langage traditionnel, comme si le langage cultuel était simplement l'immédiat de la conversation ordinaire. Le culte comportera toujours des invariants liturgiques qui nous échappent ; et, à moins de vouloir supprimer jusque et y compris les lectures bibliques, nous devons accepter que notre auditeur doit aussi entrer dans le langage cultuel. Car, tout comme nous apprenons quelques mots de la langue du pays que nous visitons, nous sommes appelés, dans le cadre du culte, à entendre et à nous exprimer dans un vocabulaire qui nous est parfois étranger et peu importe si, dans un premier temps, nous n'en saisissons pas toutes les nuances.

Le mouvement intérieur de la confession des péchés nous permet de présenter à Dieu nos vies dans leur intégralité. La suppression de cette confession risque d'entraîner une subtile forme de censure, comme si nous n'étions habités ni par le remords, ni par la culpabilité, ni par les sentiments négatifs (haine, envie de vengeance, jalousie). L'absence de confession peut entraîner une hiérarchisation des sentiments : seuls sont admis ceux qui correspondent à notre idée de ce que nous devrions être devant Dieu et non à ce que nous sommes effectivement. La confession des péchés permet de faire l'aveu libérateur des contradictions et de l'ambivalence qui habitent aussi nos vies. « Nous sommes partagés entre le bien et le mal, entre le oui et le non. En toi il n'y a que oui. [...] Dieu envoie nous ta parole qui nous frappe et nous guérit »<sup>5</sup>.

L'acte de confession des péchés permet également de distinguer entre le mal commis et le mal subi. Il est des paroles et des actes qui relèvent de ma responsabilité et en faire l'aveu est libérateur et générateur de relations pacifiées. Accepter qu'il y a en nous une zone grise nous oblige à sortir d'une position binaire et simpliste : d'un côté les bons et de l'autre les mauvais. Cette prise de conscience du

---

5 Frans Cromphout, *Un temps pour parler*, trad. André Nazé, Bruxelles, Editions Foyer Notre Dame, sd, p. 51.

mal qui est également en nous délivre du jugement que nous portons sur autrui. La prière de repentance ouvre sur la prise de conscience que je ne suis pas seul à avoir besoin de pardon et de libération.

Dans le culte, l'être humain est appelé à un changement de regard qui élargit son horizon et qui le libère du souci excessif d'être soi-même. Pour le dire avec les mots de Luther, le péché « l'incurve » en lui-même. Dans la souffrance, l'être humain est toujours tenté de se recroqueviller sur lui-même ; dans le bonheur, il est toujours tenté de vouloir sauver sa paix et sa tranquillité. Dans les deux cas, il se coupe de relations pleines avec autrui et avec Dieu.

### **IX.3 Conclusion**

L'élément de la confession des péchés est nécessaire parce qu'il fait place, dans le cadre du culte, à notre humanité, à nos forces et nos limites. Les reconnaître devant la bienveillance de Dieu nous libère de la pression d'être parfaits pour, détendus, chercher à l'être dans la mesure de nos moyens. En outre, la confession des péchés rappelle que nous dépendons tous de la grâce de Dieu ; par là, elle nous rend humbles, co-humains des autres participants, et elle renforce le sentiment de communauté. Pour conclure sous forme de prière, donnons la parole à A. Dumas qui indique bien quel est le chemin à suivre : « Notre Dieu [...] nous avons du mal à supporter les autres, car si vite nous connaissons mieux leurs reffrains que leurs chansons, mieux leurs ornières que leurs chemins, [...]. Nous avons du mal à nous supporter nous-mêmes, au jour où notre passé pèse plus lourd que notre espérance [...]. Ô notre Dieu, tu n'en veux jamais à celui qui se trouve insupportable [...]. Tu as élu une Église au cœur partagé. Tu as appelé des prophètes récalcitrants et tu as choisi des apôtres fragiles [...]. Heureusement que tu n'es pas le Dieu de la perfection mais de la justification »<sup>6</sup>.

---

6 André Dumas, *Cent prières possibles*, Condé-sur-Noireau, Editions Cana, 1982, p. 86-88.